



DEPARTEMENT
des Landes

Extrait des Délibérations du Conseil d'Administration

C.C.A.S

de

SÉANCE ORDINAIRE du 02.04.2025

SEIGNOSSE

L'An deux mille vingt-cinq, le deux avril, à dix-huit heures,

Le Conseil d'Administration dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Mr PECASTAINGS Pierre en session ordinaire.

Etaient présents :

Messieurs Pierre PECASTAINGS, Pierre VAN DEN BOOGAERDE, Jean-Marc LESOUEF,
Mesdames Martine BACON-CABY, Sylvie PAUCET-ALHAITS, Maria LEGENDRE

Excusés :

Messieurs Eric LECERF, Patrice BEZIAT
Mesdames Quitterie HILDELBERT, Sylvie LOUSTALET, Carine QUINOT

Secrétaire de séance : Martine BACON CABY

Nombre de Conseillers

en exercice : 11

Nombre de présents : 6

Nombre de votants : 8

Délibération : 2025-04-02_02

OBJET : Budget annexe «EHPAD» - approbation de l'état des prévisions de recettes et de dépenses (EPRD) 2025

Il est demandé au Conseil d'Administration de se prononcer sur l'EPRD 2025 de l'EHPAD.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L 5212-1 et suivants ;

VU les articles L.315-15, R.314-232 et R.314-240 du CASF

VU l'instruction interministérielle no DGCS/5C/DGCL/DGFIP/170 du 12 juillet 2018 relative à l'état des prévisions de recettes et de dépenses (EPRD) des établissements et services sociaux et médico-sociaux publics gérés en M22,



Sur proposition de Monsieur le Président du CCAS,

Après en avoir délibéré, le CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'état des prévisions de recettes et de dépenses (EPRD) 2025 de l'EHPAD « L'ALAOUDE » annexé à la présente délibération,
- **AUTORISE** le Président à transmettre l'EPRD 2025 aux autorités de tarification (Conseil Départemental et ARS) selon la procédure en vigueur (dépôt sur le portail de la CNSA).

COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES (CRPP + CRPA) - EXERCICE 2025

	CHARGES	PRODUITS	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	500 500,00 €	2 860 911,00 €	Groupe I : produits de la tarification Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
Groupe II : charges afférentes au personnel	2 121 091,86 €	11 830,37 €	
Groupe III : charges afférentes à la structure	354 858,55 €	5 200,00 €	
TOTAL DES CHARGES	2 976 450,41 €	2 877 941,37 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE (1)	0,00 €	98 509,04 €	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL DEFICITAIRE (1)
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	2 976 450,41 €	2 976 450,41 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT PREVISIONNEL A LA CAF PREVISIONNELLE - EXERCICE 2025

RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL (EXCEDENT) (1)	0,00 €	98 509,04 €	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL (DEFICIT) (1)
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00 €	0,00 €	Produits des cessions d'éléments d'actif
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	175 000,00 €	5 000,00 €	Quotes-parts des subventions et fonds associatifs virées au résultat
Reports en fonds dédiés (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions
		0,00 €	Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (ESSMS privés)
SOUS-TOTAL 1	175 000,00 €	103 509,04 €	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2>0)	71 490,96 €	0,00 €	INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2<0)
Taux de CAF en pourcentage des produits	2,48%	0,00%	Taux d'IAF en pourcentage des produits

TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL - EXERCICE 2025

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE	0,00 €	71 490,96 €	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE
Remboursement des dettes financières	127 050,44 €	0,00 €	Emprunts à plus d'un an et dettes assimilées
Immobilisations (2)	15 500,00 €	5 198,17 €	Apports, dotations, réserves, fonds propres (sauf 106 Réserves) et subventions d'investissement

COLLECTIVITE : CCAS de SEIGNOSSE / Délibération n°2 – CA du 02

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le

ID : 040-214002966-20250402-DEL02CCAS250402-DE



Autres emplois	0,00 €	0,00 €	Autres ressources (dont produits des cessions d'éléments d'actif)
TOTAL DES EMPLOIS	142 550,44 €	76 689,13 €	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	0,00 €	65 861,31 €	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	142 550,44 €	142 550,44 €	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
Et ont signé au registre les Membres présents.

Le Président du CCAS

- certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans le délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme,
Le Président,
Pierre PEGASTAINGS



DELIBERATION TELETRANSMISE A
M. le Représentant de l'Etat
Le 08 avril 2025
Et publiée le 08 avril 2025
Rendu exécutoire le 09 avril 2025
(Loi du 02/03/1982
Complétée Loi 22/07/82)